



SGPA USPAC CGT

SYNDICAT GÉNÉRAL DES PERSONNELS DU SERVICE PUBLIC DE
L'ARCHÉOLOGIE

12 rue de Louvois, 75002 PARIS ;
Tel: 01 40 15 51 87 fax: 01 40 15 51 77

Web : www.cgt-culture.fr Mail: sgpa.cgt-culture@culture.fr

Comptes rendus des réunions du Comité d'Hygiène et Sécurité Central de l'INRAP Du 20 décembre 2006 et du 21 février 2007

CHSC du 20 décembre 2006

Les représentants du personnel n'ayant reçu aucune documentation, la CGT a demandé en préambule que les points à l'ordre du jour soient reportés à l'exception du suivi des points et du bilan de formation en HS et du programme de formation en HS 2007 (pour avis). Après une longue discussion, l'administration a accepté ces reports.

Programme de formation 2007 en hygiène et sécurité (pour avis) :

En vrac, formation des membres CHSS : uniquement pour les nouveaux membres en 2007, si recyclage il y a pour les anciens membres, ce ne sera pas en 2007 ; formation souffrance au travail : rien en 2007, cette formation est demandé par le MCC pour les membres de l'encadrement et les membres des chss ; formation à la sécurité incendie : enfin l'Inrap semble vouloir se mettre en conformité avec ses obligations ; formation à la sécurité routière : demandée par la CGT le contenu et les destinataires de cette formation « aux agents ayant un ODM permanent » sont un peu flou ; pour les autres formations, le budget étant en augmentation, L'AVIS est FAVORABLE à l'UNANIMITÉ.

Sauf que depuis, le plan de formation a été présenté en CTP, et le budget concernant les formations en HS a diminué de 40 % !!! De qui se moque t-on ?! La CGT estime que son vote en CHSC ne peut plus être pris en considération !

CHSC du 21 février 2007

Parité administrative

Titulaires : Jean-Paul DEMOULE (Président) Nicole POT (Directrice générale), Laurent MAUCEC (Responsable sécurité et condition de travail), François GAUTRON (D.R.H.), Audrey TAPIE (Relation et suivi social).

Acme : Stéphane THIBOUD, Patrick DELEUZE.

Médecins de prévention : Dc Zbrigglio.

Experts : Jean-Yves LANOUE (Architecte), Jean-Luc LOMBARDO (MIT).

Parité syndicale

Titulaires CGT : Luc JACCOTTEY (GES), Roxane SIRVEN (GSO).

Suppléants CGT : Stéphanie CLÉMENT-SAULEAU (GO), Paul NESTÉROFF (GO), Laurent CORDIER (GSO), Nadine SCHERRER (Méditerranée).

Titulaire SUD : Thomas BOUQUIN (RAA) (absent), Robert ABILA (GSO) (absent), Pierrick LEBLANC (GO).

Suppléants SUD : Fred BOUMIER (GO), Romuald FERETTE (GO), Emmanuel LABORIER (GES).

ORDRE DU JOUR

- I-- Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité d'hygiène et de sécurité du 29 novembre 2006 (pour avis).
- II- Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du Comité d'hygiène et de sécurité du 20 décembre 2006 (pour avis). (reporté)
- III- Information et examen des suites données aux questions traitées et aux propositions émises lors des précédentes réunions (pour information).
- IV- Présentation de l'instruction relative aux déclarations de maladie professionnelle (pour avis).
- V - Bilan des accidents de service et de trajet 2006 (pour information).
- VI - Présentation du rapport national d'évolution des risques professionnels 2006 (pour avis).

VII - Présentation du programme de prévention des risques professionnels 2007 (pour avis).
VIII- Présentation du cahier des charges techniques relatif aux bacs de lavage de mobilier archéologique (pour avis).
IX- Présentation du projet d'extension des locaux du siège (pour avis) (reporté).
X- Présentation du bilan des nouveaux aménagements et des améliorations de locaux réalisés en 2007 et du programme d'implantations territoriales 2007 (pour information).
XI- Présentation de l'instruction relative à l'interdiction de fumer à l'Inrap (pour information).
XII-Présentation des tableaux de synthèse des observations portées sur les registres d'hygiène et de sécurité en 2006 (pour information).
XIII - Bilan des fiches va-et-vient des CHS spéciaux et saisines du CHS central (pour information).
XIV - Questions diverses: information sur la prochaine inspection d'hygiène et de sécurité du Ministère de recherche et de l'enseignement supérieur.

III- Information et examen des suites données aux questions traitées et aux propositions émises lors des précédentes réunions (pour information).

Médecine de prévention: Alsace, Normandie, Corse, Limousin, Poitou et DOM-TOM : les agents doivent être suivis par un médecin situé au plus près de leur résidence d'affectation. Au vu de l'inégalité de traitement des agents et des problèmes de périodicité des visites, les représentants CGT-culture demandent que soit saisi le corps des médecins inspecteurs de la santé. Un nouveau groupe de travail, relatif aux travaux insalubres (qui détermine une indemnité) est mis en place. Les différends groupes de travail continueront de se réunir malgré l'expiration des mandats au 31 Mars. Les véhicules continuent de susciter de multiples questions (aménagements pour la fixation des outils, solidité des parois, accessibilité de la roue de secours etc...) qui ont bien du mal à trouver une réponse. L'application de l'instruction relative aux optima climatiques demande à être surveillée de près (Ex: en NP on constate 2 malaises sur une opération où les aménagements (pauses, temps de travail etc...) n'avaient pas été mis en place). EPI: on teste des bouchons d'oreille moulés en MED et en GEN; les tests d'imperméabilité des nouvelles parkas demandés depuis 6 mois sont toujours en cours... (Quand on vous dit qu'elles prennent l'eau !). L'enquête de satisfaction sur les EPI a suscité plus de 400 réponses qu'il faut maintenant dépouiller. Les tests relatifs aux cheminements métalliques se poursuivent (Orléans, Metz); les utilisateurs semblent les apprécier. Le CHSC extraordinaire suscité par l'exposition d'agents à une pollution (hydrocarbures) (ZAC Pasteur, GES) débouche sur une note de la directrice générale enjoignant aux DIR de ne plus accepter la suppression d'articles de la convention type, et, de réaliser des comptes-rendus écrits des réunions avec les aménageurs. Des truelles ergonomiques vont enfin être testées (en CIF). La CGT-culture demande l'association du CHSC au groupe de travail chargé d'établir un cahier des charges en vue d'un marché public sur l'ouillage. Pour l'instant, on n'en serait qu'au recensement des outils utilisés.

Saisine DAG & IHS: les représentants CGT-culture dénoncent la documentation tardive et/ou incomplète, le fait que les avis ne soient pas pris en compte (le programme de formation voté en CHSC a vu son budget modifié lors de sa présentation au CTP), les modifications dans les aménagements des centre archéologiques après que l'avis ait été rendu (Bron, Passy), le défaut de consultation sur les bases temporaires (Pézenas), le défaut de respect du décret (CHSS-GO) et l'absence de saisine concernant le nouveau marché des véhicules.

IV- Présentation de l'instruction relative aux déclarations de maladie professionnelle (pour avis).

Détail dans le dossier ci-joint. Le vote après une heure d'amendements : L'AVIS est FAVORABLE à l'UNANIMITÉ.

V - Bilan des accidents de service et de trajet 2006 (pour information).

84 accidents, dont 42 avec arrêt, ont été déclarés en 2006. Pieds et dos sont les plus touchés; les membres inférieurs et supérieurs, les mains et le cou sont eux aussi affectés. Les accidents concernant les pieds et les chevilles restent nombreux, bien que la situation ne se soit pas dégradée par rapport à l'année précédente. Les malaises (5) se multiplient. Les femmes sont touchées par des douleurs concernant à la fois les bras, les épaules et le cou, conséquence de leur affectation préférentielle à la fouille fine. Les hommes sont plus touchés au dos. Enfin, il faut noter le très grand nombre de douleurs déclarées; c'est là l'annonce

de l'installation de pathologies plus graves qu'il serait encore temps de contenir par des mesures d'organisation du travail.

VI - Présentation du rapport national d'évolution des risques professionnels 2006 (pour avis).

Les déclarations d'accident ont augmenté de 10%, mais les déclarations avec arrêt n'ont augmenté que de 2,56%. Les femmes qui représentent moins de 40% des effectifs, totalisent 49% des accidents ! Les CDD ont proportionnellement plus d'accidents que les CDI; les accidents des agents de catégorie 3 et 4 sont en augmentation. Les agents de catégorie 2 représentent 40% des effectifs, mais 47% des accidents, les agents de catégorie 3 représentent 30% des effectifs, mais 36% des accidents. Hommes et femmes sont également concernés par les lésions du pied (18%), les lésions du dos (17%) concernent principalement les hommes. Les "douleurs" représentent 44% des déclarations. Le nombre de déclarations de maladie professionnelles explose: 5 en 2004 et 2005, 14 en 2006 ! L'administration n'a pas daigné exposer le détail des analyses des postes de travail qui ont conduit ces agents à déclarer des syndromes du canal carpien, des tendinites, des épicondylites, une sciatique par hernie discale et une maladie de Lyme (tiques). 3 demandes ont été rejetées. Ce rapport est une analyse bien sèche des chiffres qui évite soigneusement de se pencher sur les causes. Est-ce bien digne d'un institut de recherche en sciences humaines que de n'accorder aucune place à l'analyse et comment comprendre les sociétés anciennes si nous ne sommes pas capables d'un regard critique sur les conditions de production de l'information dans notre propre institut ? L'administration vote POUR (5), la CGT & SUD s'abstiennent, l'AVIS est FAVORABLE.

VII - Présentation du programme de prévention des risques professionnels 2007 (pour avis).

L'analyse *a priori* des risques se hâte lentement avec la mise en place des groupes de travail du DUER (document unique d'évaluation des risques). L'analyse *a posteriori* est réalisée par les visites et les analyses d'accidents des CHSS. Le programme de formation a pas mal rétréci suite à un "problème de budgétisation" ! La DST (direction scientifique et technique) prévoit d'organiser un séminaire relatif à la mécanisation... Cela ne fait que quelques années que la CGT-culture demande que les conclusions de la DST quant à la mécanisation soient exposées, puisque la directrice générale se retranche derrière l'attente de ces conclusions... pour ne pas prendre position ! Le président Demoule y voit deux aspects : l'un scientifique, l'autre pratique; c'est un outil accidentogène mais qui réduit la pénibilité. Bref, on y va à reculons, mais si la tourelle de la pelle fait un demi-tour, on ira en avant... ! L'administration vote POUR (5), la CGT & SUD vote CONTRE; l'AVIS est DÉFAVORABLE.

VIII- Présentation du cahier des charges techniques relatif aux bacs de lavage de mobilier archéologique (pour avis).

C'est un cahier des charges destiné à passer un marché public. Un prototype a été testé à Metz en 2002 ; un médecin et son ergonome ont participé aux essais. La hauteur du plan de travail est réglable (de 0,68 à 1,08 m) pour que les jambes ne soient pas gênées en position assise. Le plateau est large (1,35 x 0,8 m), et le bac (0,4 x 0,3 m) est peu profond (0,16 m). Enfin, ils doivent être transportable par 2 agents (50 kg), et facile à brancher. Un second modèle est destiné au traitement des pièces longues : le plateau est plus grand (1,5 x 0,8 m), le bac aussi (0,8 x 0,4 m), mais à peine plus profond (0,2 m), mais il n'est pas transportable. Une adaptation spécifique de ces deux modèles permettrait de travailler debout, la hauteur du plan de travail culmine alors à 1,8 m. Pour l'instant les besoins sont estimés à 121 bacs de type 1 et 58 bacs de type 2. Seules trois DIR ont exprimé le besoin de stations de (gros) tamisage spécifiques (GEN, NP, RAA). L'AVIS est FAVORABLE à l'UNANIMITÉ.

XI- Présentation de l'instruction relative à l'interdiction de fumer à l'Inrap (pour information).

Sur interpellation de la CGT-culture, la directrice générale affirme que les agents sont autorisés à aller fumer dehors et qu'ils sont alors couverts en cas d'accident.

Vos représentants syndicaux CGT CHS Central et CHS Spéciaux

Sièges :	CGT	Tel.	Titulaires :	Tel :	Suppléants :
CHS central	4/ 7	03 80 60 84 18 06 08 56 29 47 06 81 64 57 11 06 16 09 90 29	Nicolas BIERENT (GES) Luc JACCOTTEY (GES) Roxane SIRVEN (GSO) Olivier FAYE (GEN)	06 71 28 56 88 06 32 09 22 88 06 79 87 59 71 06 79 30 37 18	Stéphanie CLEMENT-SAULEAU (GO) Laurent CORDIER (GSO) Paul NESTEROFF (GO) Nadine SHERRER (MED)
CHS SIEGE	3/5	01 40 08 80 51 01 40 08 80 09 01 40 08 80 13	Pierre CROZAT Florence DREUX Franck LAMIRE	01 40 08 80 87 01 40 08 80 63 01 40 08 80 50	Pascal BAZILLE Martine MASSALA Jérôme STEMPEWSKI
CHS CIF	2/5	06 75 82 71 14 06 86 18 84 54	Florence SCHWEITZER (Pantin) Frédéric PERILLAUD (Orléans)	06 86 18 82 45 06 86 18 86 40	Michel BARLE (Pantin) Peter MACINTYRE (Pantin)
CHS GEN	4/5	03 87 16 41 50 03 87 16 41 86 06 16 09 90 29	Xavier ANTOINE (Metz) Florence HELLER (Metz) Olivier FAYE (Metz)	03 87 16 41 50 03 87 16 41 50 03 87 16 41 50 03 26 69 58 67	Jean-Charles BRENON (Metz) Philippe KLAG (Metz) Stéphane AUGRY (Metz) Julien GRIZARD (Saint-Martin sur le Pré)
CHS GES	3/5	03 80 60 84 18 06 08 56 29 47 06 73 10 92 71	Nicolas BIERENT (Dijon) Luc JACCOTTEY (Besançon) Olivier ZUMBRUNN (Strasbourg)	03 80 32 02 70 06 73 10 92 65 06 73 10 94 10	Annie LABEAUNE (Dijon) Jean -Yves RICHELET (Besançon) Heidi CICUTTA (Strasbourg)
CHS GO	3/5	06 71 28 56 88 06 79 87 59 71 06 33 33 19 85	Stéphanie CLEMENT-SAULEAU (Bourguébus) Paul NESTEROFF (Carquefou) Hélène DUPONT (Rouen)	06 33 33 19 89 02 23 36 00 40 06 07 76 33 26	Nathalie MORON (Carquefou) Chantal PAPOT (Cesson Sévigné DIR) David FLOTTE (Bourguébus)
CHS GSO	2/5	06 81 64 57 11 06 32 09 22 88	Roxane SIRVEN (Pessac) Laurent CORDIER (Saint-Orens)	06 74 09 44 68 06 72 95 31 23	Christian SCULLER (Pessac) Patrick BARBIER (Saint-Orens)
CHS MED	3/5	04 91 84 01 77 06 79 30 37 18 04 42 54 25 23	Eric BERTOMEU (Marseille) Nadine SCHERRER (Marseille) Josiane CUZON (Venelles)	04 66 68 05 99 04 42 54 25 23	Véronique LELIEVRE Pascale CHEVILLOT (Venelles)
CHS NP	4/5	06 74 64 57 19 06 30 13 81 71 06 88 22 26 79 06 84 63 06 25	J-Jérôme VANDROTH (Amiens) Alain HENTON (Saint-André) Christian POIRIER (Arras) Lydie BLONDIAU (Amiens)	06 07 78 72 29 06 84 95 30 13 06 88 02 63 91	Nathalie SOUPART (Amiens) Yves CRETEUR (Saint-André) Dominique FAVIER (Arras)
CHS RAA	4/5	06 73 66 46 12 06 73 63 07 69 06 75 38 87 65 04 73 14 46 59	Céline VALETTE (Bron) Zinédine SEKHARI (Bron) Dominique MAZUY (Bron) Sébastien GAIME (Clermont-Ferrand)	04 72 14 16 62 04 72 14 16 62 04 72 14 16 60 04 73 14 46 59	Véronique VACHON (Bron) Gilles ACKX (Bron) Jean-Claude OZANNE (Bron) Pierre POUENAT (Clermont-Ferrand)